



## Révocation prélèvement automatique

-----  
Par jean luc

Bonjour

J'ai une assurance décès prise au LCL

Previlion securilion predica

Que je règle annuellement par prélèvement automatique

Pour certaines raisons, je voudrais révoquer cette autorisation

Je parle bien de révoquer cette autorisation, pas de résiliation du contrat, ni d'opposition

Le conseiller LCL me dit que c'est impossible

Qu'en pensez-vous svp ?

-----  
Par Floch6768

bonjour

le prélèvement annuel n'est pas obligatoire mais cela arrange les assureurs qui vous avisent avant l'échéance.

En cas de suppression il vous faudra régler l'assureur des les 30 jours pour rester garanti